PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

A. <u>Dans le cas d'un projet de transition professionnelle</u>, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement

- 1. Une fiche de positionnement (annexe 1)
- 2. Une évaluation sur simulateur à l'auto-école (voir « procédé d'évaluation avant la formation document 2.2 »)
- 3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'une proposition chiffrée et un programme de formation vous sont transmis.
- **B.** <u>Dans le cas où vous choisissez de mobiliser vos droits CPF</u> pour obtenir un permis de conduire de la catégorie B ou A1-A2

Cette possibilité implique cependant trois conditions d'éligibilité :

- Que vous n'ayez pas déjà un permis de conduire
- Que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- Que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

<u>Déroulement</u>

- 1. Une attestation sur l'honneur (annexe 2) pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire » : Cette attestation est fournie sur le compte CPF et doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver 5 ans.
- Une évaluation sur simulateur à l'auto-école (voir « procédé d'évaluation avant la formation document 2.2 »)
- 3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/var/toulon/success-auto-ecole Onglet « documents utiles »

AUTO-ÉCOLE SUCCESS

2.3 - V2

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE TRANSITION PROFESSIONNELLE

DATE :		REMPLIE PAI	₹:	
Origine du contact (provenance)	: Appel 🔲 Sur	place 🗖	Mail 🗖	Autre 🗖
■ PROSPECT		CLIENT		
ÉTAT CIVIL				
NOM:	PRÉNOM :		AGE:	
Tél fixe :	Portable :			
Email :	@			
Adresse :				
DONNÉES ENTREPRISE				
Raison sociale :		Contact :		
Tél :	Email :		@	
Adresse :				
Nombre de salariés à former : Précisions :				
SITUATION FACE À L'EMPLOI				
BESOIN EN FORMATION EXPRIN	ΛÉ			
DATE EN FORMATION SOUHAIT	ÉE:DU / /	' AU	/ /	
MOTIVATION PERSONNELLES E	T PROFESSIONNEI	LES		
PRÉREQUIS :				
PROPOSITION FAITE LE :	/ /	PAR :		
CLASSÉ SANS SUITE : OUI	NON			

Modalités complémentaires pour compléter l'entretien

Questions sur des règles du code de la route Questions sur des procédures en conduite Test sur simulateur

AUTO-ÉCOLE SUCCESS

2.3 - V2

ANNEXE 2





Attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une prestation « Permis de conduire » financée par le Compte personnel de formation (CPF)

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la typologie mentionnée à

l'article R. 221-4 du co	de de la route (co	ocher le permis f	financé) :			
Catégorie A	Catégorie	В	Catégo	rie C	Catégor	rie D
☐ A1	□ B	3		С		D
□ A2	□ B	31		C1		D1
	□ B	396		C1E		D1E
	□ B	BE		CE		DE
	□ B	378				
Rappel des trois condi 1° l'obtention du pern sécurisation de votre p 2° vous ne faites pas l' de conduire ou d'une l	nis de conduire d parcours professi objet d'une susp	contribue à la ré onnel ; ension de perm	alisation	de votre p		
3° la prestation achete	ée avec vos droit	s CPF <u>ne doit pa</u>	s corresp	ondre à :		
- des heures de	e conduite compl	émentaires ;				
- une remise à	niveau ou à une	récupération de	points;			
- des heures d		mettant de pas	sser de la	boite m	anuelle à la boit	e automatique ou

- la formation de 7 heures permettant aux titulaires du permis B de conduire un deux-roues ou trois-
- la formation complémentaire de 7 heures pour l'obtention du permis A si vous avez le permis A2 depuis au moins 2 ans;
- adapter le poste de travail déjà occupé au sein de l'entreprise (le financement revient exclusivement à l'employeur dans ce cas).

Merci de répondre au questionnaire ci-dessous en fonction de votre situation :
Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel. Si oui, répondre aux deux questions ci-dessous :
Quel est le projet ?
En quoi ce permis contribuerait à la réalisation de votre projet ?
Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel :
☐ Il facilitera votre recherche d'emploi
☐ En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant
significativement éloigné de votre domicile
Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile
☐ Autre (préciser) :

2.3 - V2





	?:	
	passer le perm Je dispose déji en cours de va	onneur ne pas être en situation de suspension/retrait de permis ou d'interdiction de is de conduire. d'une ou plusieurs catégories de permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur idité. e ou lesquelles :
\vez-voi	us déjà mobilis	votre CPF pour financer un permis de véhicule terrestre à moteur ?
	OUI	□ NON
Dans l'af	firmative, lequ	l/lesquels Et quand :
	Atteste sur l'h	
Avertisse accomploour objuridique	Atteste sur l'h dessus et que ement : « Consta ie par quelque iet ou qui peu es. » article 441 connement et d	onneur que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci- nes déclarations sont sincères. The sure un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences 1 du code pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans e 45 000 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûment
Avertisse accompl pour obj uridique d'empris mobilisé	Atteste sur l'h dessus et que ement : « Const. ie par quelque iet ou qui pue ses. » article 441 connement et c	onneur que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci- nes déclarations sont sincères. The sum of the
Avertisse accompl pour obj uridique d'empris mobilisé	Atteste sur l'h dessus et que ement : « Const. ie par quelque iet ou qui pue ses. » article 441 connement et c	onneur que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci nes déclarations sont sincères. The une un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui c avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences 1 du code pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans e 45 000 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûmen

Attention : L'attestation doit être proposée au titulaire par l'organisme de formation qui en assure la bonne complétude et la conserve. Elle pourra être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.

p. 2 / 2